

L'Égalité

DE ROUBAIX-TOURCOING

Pour la loi sur les Assurances Sociales

Un double conseil du Président de la République

On pourrait peut-être dire que ce n'est pas seulement un double conseil, mais que c'est bien un double avertissement que M. Millerand, sous la forme confidentielle et même déferente dont il a revêtu sa pensée, vient de donner assez loquacement à la Chambre.

Aux grandes assises que la Mutualité française a tenues à la Sorbonne, le Président de la République a salué, avec la force brève qui lui est coutumière, toute l'œuvre passée, vivante et féconde de la Mutualité, et il l'a appelée à un large et sûr avenir en marquant la place qui lui sera faite dans la mise en œuvre du Projet de loi sur les Assurances Sociales.

« Un projet considérable d'assurances sociales, a-t-il dit, est étudié au Palais Bourbon. D'actives négociations, inspirées de l'unique souci du bien public, ont permis — je crois pouvoir le dire — de réaliser d'ores et déjà les conditions essentielles qui doivent assurer aux organismes prévus la participation des sociétés de secours mutuels, certaines de conserver dans le cadre de la loi de 1898 la liberté et l'autonomie, faute desquelles elles perdraient, avec leur physionomie, leur raison d'être. »

Ces paroles ont réjoui Georges Petit et Duquesne, et nos camarades mutualistes du Nord, avec qui nous avons scellé, au Congrès de Lille de l'an dernier, le pacte d'union, moyennant toutes garanties nécessaires pour le libre fonctionnement des Mutualités dans le cadre des assurances sociales.

Mais ces paroles étaient suivies d'un sage conseil.

« Quand ce projet sera-t-il voté, au moins par la Chambre ? Ce n'est pas manquer de déférence au Parlement, c'est lui rendre service, que lui signaler un scepticisme qui n'est pas sans cause. Trop de discours précèdent trop peu de résultats. »

La vaste assemblée de la Sorbonne a marqué une vigoureuse approbation en émettant un vœu, par le premier magistrat de l'Etat, un jugement conforme à celui de l'opinion publique et auquel la Chambre n'échappera finalement que si elle réalise un peu des riches promesses d'action que s'était flattée d'apporter elle-même.

Et, sans doute, le Président lui a rendu justice pour avoir soutenu les gouvernements dans des circonstances difficiles et pour avoir eu le courage de demander au pays les sacrifices d'impôts nécessaires.

Mais il l'a averti, sous une forme nette, qu'elle ne saurait oublier non plus son devoir social.

« Elle s'honorera, a-t-il dit, en ne laissant pas se clore la dernière période de la législature sans qu'elle ait édifié le monument de prévoyance sociale où la Mutualité a sa large place. »

M. Millerand connaît bien ce projet de loi dont il a été l'initiateur, et que nous avons travaillé, moi ami Jourdain et moi, à faire venir devant la Chambre. Projet, non seulement de prévoyance, mais de solidarité nationale et de justice sociale.

La Chambre s'honorera, certes, en le votant. Mais, par là aussi, elle rachètera ce qu'on peut justement lui reprocher de tendances à je ne sais quelle obscure régression sociale.

Les conseils qui lui sont donnés viennent de haut, ils viennent à leur heure. C'est à nous, mutualistes et syndicalistes, parlementaires, associations ouvrières ou patronales qu'il appartient, par notre action, par notre propagande, par l'appel à la volonté publique, de faire que ces avertissements opportuns soient entendus avant qu'il ne soit trop tard pour ceux qui n'auront pas voulu se rendre compte qu'il y a des problèmes qu'on n'ajourne pas sans danger.

DANIEL-VINCENT, Député du Nord.

Le dévouement d'un père

Il sauva son fils et en mourut

Paris, 19. — Un bûcheron nommé Bordenade a trouvé la mort dans les circonstances suivantes. Il était occupé à couper des arbres avec deux de ses fils. Voyant que l'un de ses enfants était en danger il se porta à son secours. Mais il fut atteint par la chute d'une grosse branche et tué sur le coup. Il laisse neuf enfants.

Il n'a pas su se suicider, mais le bourreau le pendra-t-il ?

Londres, 19. — A moins que le secrétaire au Home Office n'intervienne, on pendra prochainement en Angleterre, un homme mutilé des deux jambes.

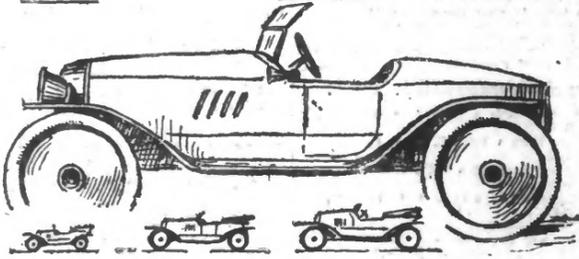
Ce malheureux était accusé de s'être précipité sous un train en compagnie de sa maîtresse. Celle-ci fut tuée ; lui s'en tira avec les deux jambes broyées.

L'AUTOMOBILE «REINE de la ROUTE»

Son usage s'est considérablement développé dans tous les pays du monde depuis la guerre

Il n'est pas d'industrie qui se soit plus rapidement et plus considérablement développée depuis la guerre dans tous les pays du monde, que l'industrie automobile.

1922 ETATS-UNIS : 10.465.000



FRANCE	CANADA	G. BRETAGNE
236.000	463.000	497.000

L'instrument d'usage courant seul capable de répondre aux besoins d'une fébrile activité qui s'intensifie encore de jour en jour.

La plus modeste 8 HP, remplace avantageusement les « pur sang », les plus réputés et le temps n'est pas éloigné où l'auto triomphante aura tué même en dehors des villes, les écuries les plus modestes comme les plus renommées.

Une statistique édifiante

L'éloquence des chiffres peut être sèche, mais combien édifiante. Ce sont par ordre d'importance les Etats-Unis (10.465.000 contre 1.300.000 en 1914) ; la Grande-Bretagne (997.000 (245.000 en 1914) ; le Canada (463.000 (46.000 en 1914) et la France (236.000 (100.000 en 1914).

Trois autres ont entre 50.000 et 100.000 véhicules. Ce sont l'Allemagne (91.380 (57.300 en 1914) ; l'Argentine (75.000 (10.000 en 1914) ; et l'Italie (53.000 (12.000 en 1914).

Proportionnellement au chiffre de leur population, les Etats-Unis ont 1 automobile pour 10 habitants, le Canada 1 pour 18, la Nouvelle-Zélande 1 pour 29, la Grande-Bretagne 1 pour 91, l'Argentine 1 pour 110, le Danemark 1 pour 131 et la France 1 pour 176.

En France après le département de la Seine, c'est le Nord qui possède le plus de milliers de petites villes et de routes auxquelles on n'accède que par les routes, se trouvent perdues dans l'immensité des plaines arides, des savanes ou dans les montagnes rocheuses.

Le Maréchal Pilsudsky redeviendra-t-il Président de la République ?

Il tient, dit-on, la corde...

Varsovie, 19. — Le Président de la République par intérim, M. Rataj, de l'Assemblée Nationale, a convoqué l'Assemblée Nationale pour le mercredi 20 décembre, à l'effet de procéder à l'élection du nouveau président.

Suivant le « Kurier Polony », la personne ayant le plus de chances de succéder à M. Narutowicz, est l'ancien président Pilsudski, qui dispose des voix de la gauche du centre et du bloc des minorités.

Le général Sikorski, président du Conseil et ministre de l'Intérieur, a relevé de leurs fonctions plusieurs hauts fonctionnaires de la police, notamment le directeur du département de la sûreté.

Une auto creva la glace et tomba dans la St-Laurent

Londres, 19. — Une automobile montée par 4 touristes étrangers traversait la Saint-Laurent gelée près de Sorel, quand la glace s'est rompue. La voiture et ses occupants ont été engloutis.

d'automobiles — plus de 20.000. En 1921 on a immatriculé dans le Nord 5.789 véhicules nouveaux.

La France tient un rang honorable

C'est surtout à des considérations géographiques, qu'il faut attribuer le développement de l'industrie automobile dans les différents pays du monde.

En général dans les nations actives et prospères — cela s'entend — l'usage de l'automobile ne s'intensifie qu'autant que le réseau de voies ferrées est réduit comparativement à la superficie du Pays.

Si aux Etats-Unis, en effet, les cités géantes se comptent par dizaines, des dizaines de milliers de petites villes et de routes auxquelles on n'accède que par les routes, se trouvent perdues dans l'immensité des plaines arides, des savanes ou dans les montagnes rocheuses.

Quoi d'étonnant que dans de telles régions on recherche à suppléer au moyen de transport quasi inexistant, par des voitures spécialement adaptées aux besoins du Pa

Pour se rendre à son travail l'ouvrier américain a parfois, 25 à 30 milles à couvrir. La production étant très intense des voitures lui sont offertes à vil prix. Il en profite...

En est-il de même en France où les agglomérations relativement peu espacées les unes des autres, sont reliées entre elles par des voies ferrées, des tramways électriques qui limitent totalement l'usage des moyens de transport rapides, et encore onéreux — il faut bien l'avouer ! — Au point de vue de la fabrication, l'industrie française tient incontestablement le premier rang.

Ses voitures, résistantes, légères, rapides gracieuses de forme, font maintes fois preuve de vitesse, des meetings, les courses de côtes et les grandes épreuves de résistance.

L'automobile étant généralement construite pour les routes qu'elle doit sillonner, les voitures françaises présentent, pour l'usage français des garanties, qu'il pourrait bien ne pas trouver dans les produits de l'industrie étrangère.

Deux raisons seules, entravent encore en France l'extension de l'usage de l'auto, les prix élevés des voitures et les cours de l'essence. Certes au prix actuel, l'ouvrier du Nord est bien loin de pouvoir acquiescer une auto, comme il achète sa modeste bicyclette, mais le problème des prix résolu, l'industrie automobile prendra chez nous un essor considérable et un jour viendra peut-être où nous ne pourrions nous en passer.

L'ouvrier lillois prendra le volant de sa 5 H.P. pour s'élanquer à toute allure, dans la campagne encore lourde des brumes du matin.

L'automobile reine de la route a fait de tels progrès depuis la guerre qu'on aurait vraiment tort de désespérer de l'avenir.

Marcel POLVENT.

LA NOMINATION de MM. Cameau et Latour

Nous avons annoncé hier la nomination de M. Cameau comme secrétaire général du département du Nord.



M. Paul CAMEAU

Comme secrétaire général de la Reconstitution, M. Cameau a rendu à notre département les plus grands services. Son dévouement à nos populations sinistrées, ses grandes qualités de travail, le sérieux de son caractère, tout le désignait pour remplir les délicates fonctions d'adjoint au préfet du Nord.

M. Morain, agissant, diplomate, toujours en éveil pour défendre nos droits, M. Cameau assidu à sa tâche, très averti de nos intérêts et de nos besoins, l'équipe est complète et le Nord en bénéficie.

M. Latour, qui vient de la Somme, sera un secrétaire général de la Reconstitution bien informé des questions de réparation. Il continuera à être le metteur en œuvre de la reconstruction qu'il fut à Amiens. Nous lui souhaitons une cordiale bienvenue.

On a pillé à Emerchicourt un camp de 200 tonnes de barbelé

25 fermiers des environs sont inculpés

Volé environ dix-huit mois, M. Mallet, entrepreneur à Denain, achetait à l'O.R.I. de Valenciennes, 200 tonnes de fil de fer barbelé, qui se trouvaient dans un camp à Emerchicourt, derrière la verrerie d'En-Haut, d'Aniche.

M. Mallet, ces jours derniers, vendait son stock à un industriel. Celui-ci alla visiter le camp. Avec la stupeur qu'on devine, il constata qu'on avait enlevé les 200.000 kilos de barbelés. Prévenu, M. Mallet porta plainte.

M. Lisparlette, commissaire de la brigade mobile de Lille, accompagné des inspecteurs Goussinckers et Diepdenhele, mena une active enquête qui lui permit d'arrêter les fils de fer avaient été enlevés par des cultivateurs d'Emerchicourt, et des communes voisines.

Ceux-ci trouvaient, en effet, très avantageux de venir prendre dans le camp de M. Mallet les barbelés dont ils avaient besoin pour clocher leurs pâtures. Certains chargent plusieurs charriots à quatre chevaux pour transporter leur butin.

Les policiers ont retrouvé chez certains cultivateurs des quantités considérables de fil. Jusqu'à présent, vingt-cinq fermiers d'Emerchicourt, de Somain, de Tilloy-les-Marchiennes, d'Erre, d'Abson, de Marlaing, etc., sont inculpés.

Sarah-Bernhardt est malade

Paris, 10. — Mme Sarah Bernhardt, souffrant d'une indisposition subite, n'a pu assurer la répétition générale de la nouvelle pièce de M. Sacha Guitry : « Un sujet de roman ».

La grande artiste est aîlée, mais son état — assure-t-on — n'inspire pas d'inquiétudes.

L'ALMANACH "L'ÉGALITÉ"

est paru

Le plus illustré, le plus amusant

1 fr. 25

On y trouvera l'Oracle du Destin et une partie régionale complète

Reclamez-le à nos vendeurs

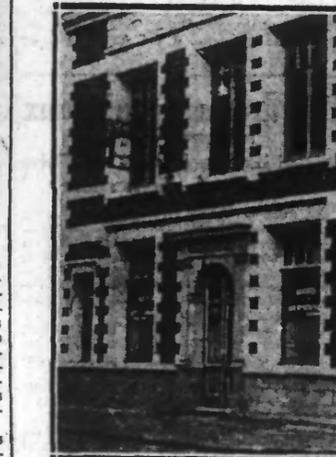
LA MAISON COLOMBOPHILE

Son inauguration, à Lille, va compléter l'œuvre de la Fédération Colombophile du 1^{er} Corps d'Armée

En plein centre de Lille, à proximité de la Grand-Place, rue de Pas, s'élève une maison qui porte comme enseigne « Aux Temples », parce que l'immeuble, dans des temps assez reculés, servit de maison de refuge aux membres de cet ordre.

Les Sections

La Fédération est divisée en cinq sections : 1. Section d'études ; 2. Section de projection ; 3. Section d'instruction pour la préparation au brevet de spécialiste colombophile ; 4. Section de recrutement et de contrôle ; 5. Section du contentieux et des applications militaires.



LA MAISON COLOMBOPHILE

Le Congrès annuel

Un congrès a lieu chaque année : celui de 1922 se tiendra dimanche 24 décembre, à neuf heures, grande salle de la Maison Colombophile, rue de Pas. Voici quel sera l'ordre du jour :

Déjà de bulletins de vote pour l'élection du Comité directeur, du Conseil d'administration et des cinq sections. Vote sur les rapports. Dépôt des propositions qui seront soumises au bureau directeur et au Conseil d'administration en prévision de l'assemblée générale de février 1923.

A l'issue du Congrès, à 11 h. 30, on recevra les autorités et on procédera à l'inauguration de la Maison des Colombophiles et de la plaque commémorative élevée en l'honneur des colombophiles tombés au champ d'honneur, ou fusillés par les Allemands, pour espionnage ou détection de pigeons-voyageurs.

La plaque comporte environ une centaine de noms. Distribution des prix ministériels de l'année 1922.

A 13 h. 30, un grand banquet par souscription aura lieu.

Si l'on doute que cette journée, nous dit en matière de conclusion, M. Rousse, ne constitue la vitalité du sport colombophile qui, malgré la guerre, reprend de jour en jour, une extension inespérée.

C'est bien notre opinion, disons-nous à M. Rousse, et le complimentant des efforts accomplis.

Henri PAREYN.

Noël est un lundi, attention !

Cette année, Noël tombe un lundi. Et, si l'on en croit un dicton du Nord, n'y a rien de plus funeste ! Ecoutez :

Si Noël un lundi tombe, L'hiver sera rude et long. L'année sera orageuse, Et aussi belliqueuse. Hommes et bêtes périront.

Voilà qui n'est pas gai ! Heureusement que les dictons ne sont pas parole d'Évangile...

Deux anciens légionnaires se querellèrent pour la belle Eugénie

L'un est tué, l'autre en prison

Nancy, 19. — La nuit dernière, au village de Moutrol, près de Tuil, le nommé Alphonse Bollet, horiger ambulancier, âgé de 50 ans, était allé dans cette localité, en compagnie de sa maîtresse, Eugénie Labolle.

En présentant sa marchandise de maison en maison, Bollet rencontra un habitant de la localité, Jean-Baptiste Risse, qui avait servi avec lui à la Légion. Les deux hommes, accablés, cette rencontre par une copieuse boisson.

Au matin, chez Risse, où ils étaient venus terminer la fête les deux hommes se querellèrent à propos d'Eugénie Labolle et se battront au couteau.

sidents, MM. Paillet, de Lille ; Wibaux, de Roubaix ; Weicomme, de Tourcoing ; Claise, de Raimies ; docteur Légiton, de Éthunes ; Mallet, de Seclin ; Pierran, de Denain ; Delestre, d'Armentières ; Leblen, de Lille ; Camberlein, d'Hazebrouck ; Spy, de Calais ; Secrétaire général, Wandevynckle, de Lambéresart ; Trésorier général, Hazard ; Secrétaires-trois adjoints, Delamonia, Lille ; Sartorius, Roubaix ; Leur, Tourcoing ; Ravez, Denain ; Vignon, Béthune ; Géomètre expert, Pecque, Lille.

Les Sections

La Fédération est divisée en cinq sections : 1. Section d'études ; 2. Section de projection ; 3. Section d'instruction pour la préparation au brevet de spécialiste colombophile ; 4. Section de recrutement et de contrôle ; 5. Section du contentieux et des applications militaires.



LA MAISON COLOMBOPHILE

Le Congrès annuel

Un congrès a lieu chaque année : celui de 1922 se tiendra dimanche 24 décembre, à neuf heures, grande salle de la Maison Colombophile, rue de Pas. Voici quel sera l'ordre du jour :

Déjà de bulletins de vote pour l'élection du Comité directeur, du Conseil d'administration et des cinq sections. Vote sur les rapports. Dépôt des propositions qui seront soumises au bureau directeur et au Conseil d'administration en prévision de l'assemblée générale de février 1923.

A l'issue du Congrès, à 11 h. 30, on recevra les autorités et on procédera à l'inauguration de la Maison des Colombophiles et de la plaque commémorative élevée en l'honneur des colombophiles tombés au champ d'honneur, ou fusillés par les Allemands, pour espionnage ou détection de pigeons-voyageurs.

La plaque comporte environ une centaine de noms. Distribution des prix ministériels de l'année 1922.

A 13 h. 30, un grand banquet par souscription aura lieu.

Si l'on doute que cette journée, nous dit en matière de conclusion, M. Rousse, ne constitue la vitalité du sport colombophile qui, malgré la guerre, reprend de jour en jour, une extension inespérée.

C'est bien notre opinion, disons-nous à M. Rousse, et le complimentant des efforts accomplis.

Henri PAREYN.

Noël est un lundi, attention !

Cette année, Noël tombe un lundi. Et, si l'on en croit un dicton du Nord, n'y a rien de plus funeste ! Ecoutez :

Si Noël un lundi tombe, L'hiver sera rude et long. L'année sera orageuse, Et aussi belliqueuse. Hommes et bêtes périront.

Voilà qui n'est pas gai ! Heureusement que les dictons ne sont pas parole d'Évangile...

Les Fascistes et les Communistes sont aux prises en Italie

Il y a des morts et des blessés

Turin, 19. — A la suite d'une agression dont furent victimes, la nuit dernière, de la part des communistes, quelques fascistes et au cours de laquelle, trois d'entre eux furent si gravement blessés, qu'un est mort à l'hôpital et qu'un autre est mourant. La direction fasciste a décidé la mobilisation des forces fascistes turinoises.

Hier après-midi, quelques fascistes ont occupé la Chambre du Travail, sur laquelle le drapeau italien en berne a été hissé. Dans la soirée et dans la nuit, des conflits se sont produits.

La Chambre du Travail a été incendiée. On a à déplorer quelques morts et blessés.

On ne peut être prêtre et avocat

Luxembourg, 19. — M. l'abbé Majérud ayant été reçu docteur en droit devant le jury luxembourgeois, avait sollicité son admission au barreau.

Après une assez longue discussion, le conseil de l'ordre vient de rendre une décision, abondamment motivée, par laquelle il rejette la demande de M. Majérud. Celui-ci ne sera donc pas inscrit au barreau de l'ordre des avocats luxembourgeois.